

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

08 JUILLET 2021

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt et un, le huit du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Philippe LABORDE, Maire.

Membres	Présents	Excusés	Procuration	Secrétaire de séance
ARAUJO Nolwenn	X			
BÉGU Sandrine	X			
BELLOCQ Franck	X			
CAZEAU Sébastien		X		
CRABOS Alain	X			
FRANCOIS Serge	X			
LABORDE Philippe	X			
LAFAYE Bertrand	X			
LAMARQUE Jean-Pierre	X			
LASCOSTES Gilles	X			
MARIE Isabelle	X			
NOUGARO Aurélien	X			
SAINT GERMAIN Caroline	X			
SANDRÈS Cathy	X			
SLOSTOWSKI Nelly	X			X

**Date de convocation** : 01<sup>er</sup> juillet 2021

Approbation du compte-rendu de la séance du 01<sup>er</sup> juin 2021

### **BATIMENTS**

#### Rénovation de l'école

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les classes ont été vidées par les enseignantes et que le mobilier va être stocké dans la salle des sports.

Il ajoute que les travaux de charpente ont commencé le 07 juillet. Les sols commenceront le 19 juillet et les peintures suivront.

Concernant l'option des bandeaux, vu les délais d'approvisionnement, l'habillage se fera certainement aux vacances de toussaint.

Il faut créer un regard sous le robinet extérieur (par les employés communaux). Le maçon a été recontacté pour la reprise des bétons désactivés. Quelques carreaux du préau sont à recoller.

#### Salle Lahaout

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le raccordement des bouteilles de gaz a été réalisé par l'entreprise SIBERCHICOT et que l'entreprise LAMARQUE ENERGIE a procédé au contrôle de la chaudière.

#### Salle des sports

L'entreprise DUFAU a été relancée pour le remplacement de la porte latérale.

L'assurance a validé le devis de réparation de la rambarde de l'entreprise BACQUE pour un montant de 645.14 € TTC.

#### Hangar communal

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que le Permis de Construire a été accordé en date du 10 juin. En concertation avec l'architecte, l'appel d'offre sera lancé après la rentrée de septembre.

#### Maison Lafitte

Monsieur le Maire a dressé le compte-rendu de la dernière réunion à Mme LAFITTE. Il propose au Conseil Municipal de se rapprocher de XL habitat pour voir s'il existe d'autres possibilités de réhabilitation.

#### Vérification Annuelle sécurité incendie

Monsieur le Maire dresse le compte-rendu de la visite de vérification annuelle de sécurité incendie réalisée par l'entreprise PROMAT INCENDIE. Il présente les devis de remplacement de matériel défectueux ainsi que de fournitures supplémentaires nécessaires à la mise aux normes incendie pour un montant total de 1430.04 €. Le Conseil Municipal valide ces devis à l'unanimité.

### *VOIRIE*

#### Travaux de voirie communautaire

Tous les travaux (enrobé, ECF et tri-couche) ont été réalisés.

#### Pont Noir

Les travaux de reprise de l'éboulement sont en cours et devraient être achevés la semaine prochaine.

#### Fauchage :

Les employés communaux sont en train de faucher l'ensemble des bas-côtés de la commune ainsi que les talus des entrées de bourg. L'entreprise interviendra quant à elle la semaine 29. Après les fêtes, les employés iront broyer au lac avec la partie de Mouscardès (proposition acceptée au tarif horaire de 50 €) ainsi que les chemins de remembrements.

#### Elagage Bordesoule

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'élagage route de Pouillon, lieu-dit Bordesoule a été effectué par l'entreprise LARTIGAU.

#### SIETOM de Chalosse

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le propriétaire de la parcelle adjacente au futur point tri au chemin du Rachou refuse que celui-ci soit installé à côté de sa parcelle. Il a adressé un courrier recommandé en ce sens. Monsieur le Maire ajoute qu'il existe potentiellement une autre solution sur la route des Pyrénées côté Mouscardès. Ce point-tri desservirait les deux communes. Cette possibilité est en cours d'étude au SIETOM.

## *CDG – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL 2021-2024*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes propose aux collectivités et établissements publics landais la signature d'une convention de mise à disposition d'un travailleur social au profit de leurs personnels.

Les missions du service social au sein des collectivités et établissements publics landais sont l'insertion et l'adaptation des agents au monde du travail. Les domaines d'intervention concernent notamment la santé, la vie familiale, le logement, le budget, l'accès aux droits ...

Le service social oriente et accompagne les agents sur les dispositifs d'aide adaptés aux difficultés sociales, économiques, psychologiques ou encore de santé qu'ils peuvent être amenés à rencontrer.

L'adhésion à ce service est totalement gratuite pour l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics landais affiliés obligatoires ou volontaires au Centre de gestion des Landes ou adhérents au « socle commun ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un travailleur social du Centre de gestion des Landes pour la période 2021-2024, au profit des agents de la commune d'Estibeaux.

## *CDG – RECENSEMENT DES BESOINS CONTROLES ENGINS DE LEVAGE*

Le Centre de Gestion des Landes propose de réaliser un inventaire par le biais d'un questionnaire visant à recenser les communes et leurs EPCI qui souhaiteraient mutualiser l'achat de prestations de vérifications générales périodiques :

- de leurs véhicules (légers et utilitaires, poids lourds et transports de personnes)
- des engins de levages, machines, matériels et équipements de travail qui sont utilisés par nos services.

En fonction de l'étendue des résultats, le CDG étudiera l'opportunité de proposer l'adhésion à un nouveau groupement de commandes qui permettrait de nous faire bénéficier de marchés groupés à des conditions commerciales et tarifaires les plus intéressantes.

Le Conseil Municipal décide de dresser l'inventaire et de le retourner au CDG 40.

## *QUESTIONS DIVERSES*

### Cuve eau arrosage

Monsieur le Maire informe que l'achat et mise en service d'une cuve à eau s'est élevé à 641.72€. Elle permet aux employés de gagner beaucoup de temps pour l'arrosage quotidien.

### Panneau Arènes CANTEGRIT

Le panneau a été livré et mis en place. Ce dernier ne nous étant pas facturé, le Conseil Municipal décide d'offrir un coffret cadeau avec un budget de 120 € pour le donateur ainsi qu'un coffret de deux bouteilles de vin pour le graphiste.

Journée zéro déchet

Une quinzaine d'enfants a participé au nettoyage des abords du Lac suivi d'un goûter et de jeux. Le bilan est très positif et l'opération sera reconduite l'année prochaine.

Fêtes Patronales

Le Comité des Fêtes, en accord avec Monsieur le Maire, a décidé d'organiser deux journées de fête dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15

<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURE</b>
ARAUJO Nolwenn	
BÉGU Sandrine	
BELLOCQ Franck	
CAZEAU Sébastien	
CRABOS Alain	
FRANCOIS Serge	
LABORDE Philippe	
LAFAYE Bertrand	
LAMARQUE Jean-Pierre	
LASCOSTES Gilles	
MARIE Isabelle	
NOUGARO Aurélien	
SAINT GERMAIN Caroline	
SANDRÈS Cathy	
SLOSTOWSKI Nelly	